



Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 Décembre 2020

Présents : Nadine ROY, Magali BONIN, Dominique VEYRON, Sonie BERNARD, Catherine ANDRIEUX, Jean-Luc ARNAUD, Emilie CANO, Yann CHAUVEL, Hervé CORNELOUP, Gwladys LOISEL, Alexandre MARTIN, Eddie SAINT MAURICE, Geneviève TOURNIER, Stéphane VEYRET, Franck TOURNIER,

Délibérations

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

En raison de l'état d'urgence sanitaire, le transfert automatique de la compétence d'urbanisme aux communautés de communes est reporté du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2021.

Ce transfert est prévu à l'article 136 de la loi 2020-1379 du 24 Mars 2014 sauf opposition de 25% des communes représentant au moins 20% de la population.

La loi ne modifie pas les délais de délibération des communes soit dans les trois mois précédant le terme du délai. La délibération du conseil municipal de Crachier aura lieu entre le 1^{er} Avril 2021 et le 30 juin 2021.

Fonds de concours aux petites communes versé par la CAPI pour 2020

Dans le cadre de la révision du pacte financier et fiscal voté le 19 Décembre 2017, et suite à un diagnostic financier et fiscal sur l'ensemble des communes de son territoire, le conseil communautaire a acté la création d'un fonds de concours spécial destiné au financement du fonctionnement d'équipements des plus petites communes membres de la CAPI, soit celles dont la population est inférieure à 1 600 habitants.

Pour notre commune, le montant du fonds de concours est de 8597,20€ pour 2020.

Les membres de l'instance acceptent ce fonds de concours et autorisent Madame La Maire à signer la convention s'y afférant.

Vote : unanimité

Représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CAPI

Les membres désignent Nadine ROY (titulaire) et Stéphane VEYRET (suppléant) comme représentants de notre commune à la CLECT.

Convention de partenariat avec une assurance prévoyance par le biais du centre de gestion 38 pour le maintien des salaires des employés

Les fonctionnaires titulaires bénéficient de la totalité (sauf le jour de carence) de leur rémunération 3 mois par an en cas d'arrêt maladie. Au-delà, ils perçoivent un demi-traitement. Le centre de Gestion 38 propose aux petites communes une mutualisation de cette assurance prévoyance. La commune a le choix de définir sa participation et celle des fonctionnaires.

Les membres valident à l'unanimité l'adhésion à la mutualisation de l'assurance prévoyance collective et proposent de fixer la participation de la commune à hauteur de 10€ par mois par salarié pour un ETP.

Urbanisme

Déclarations préalables acceptées :

Mr Mme ORTS Philippe, rue de la tour : Clôture

Mr FOURNIER Yannick, chemin de Verchères : Abri voiture

Mr GUILLAUD Philippe, route de pian : Division de terrain

Mr DECEVRE Gilles, route de pian : Abri bois

Mr GOYET Yves, route de Bourgoin : Réfection toiture

Mme BERNARD Kristen, chemin des rivaux : Couleur menuiserie

Permis de construire accepté :

Mr SERLIN Yoann, route de pian : maison individuelle

Informations diverses

Réunion commission « Civisme et Citoyenneté »

Réunion de la commission « civisme et citoyenneté » le lundi 1er février 2021 à 19h à la salle des fêtes. Les habitants inscrits recevront une invitation. Les personnes qui souhaitent participer pourront nous rejoindre.

Cérémonie des vœux

Compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire, et avec regrets, la cérémonie des vœux de la municipalité est annulée.

Don du comité des fêtes

Merci au comité des fêtes pour son don de 1700€ à la commune pour participation aux décorations de Noël

Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes

Vous trouverez les actualités de la commune sur le site internet <https://www.crachier.fr>

Prochain conseil municipal le 25 janvier 2021 à 19 heures salle des fêtes

Nadine ROY

